Le compte agent : le ver est dans le fruit

Lors du dernier comité de suivi des réformes du 13 octobre, l'administration a vanté aux organisations syndicales les mérites du compte agent, un dispositif permettant à tout agent de la collectivité parisienne de bénéficier d'un accès simplifié à l'ensemble des outils de travail numériques et des informations générales et personnelles du domaine des ressources humaines.
L'administration nous laisse entendre que tous les acteurs participeront à faire mûrir ce beau fruit, or il est déjà gâté : le ver est dedans.

Un paysage d'idées à notre service

La Ville soigne particulièrement les agents dans le cadre de leur entrée dans l'ère numérique puisqu'elle a confié leur accompagnement à *La 27ème région*. Cette association, à la pointe de l'innovation, se présente comme un « *laboratoire de transformation publique* » qui conduit des programmes de « *recherche-action* » visant à tester de nouvelles méthodes d'innovation avec les acteurs publics, méthodes basées sur le point de vue des bénéficiaires.
Elle est surtout la championne du verbiage à la mode, ce qui a de quoi inquiéter le bénéficiaire, en l'occurrence l'agent de la Ville.
Quelques exemples tirés du « *paysage d'idées imaginées* » par l'équipe de *La 27ème région*, lors de son récent travail en immersion à la mairie du 19ème arrondissement :
« *- explorer une nouvelle forme de formation de pair à pair entre les services, sous la forme d'un vis ma vie,*
- Occupaï, une nouvelle forme de portes ouvertes, un événement joyeux d'occupation de la mairie,
- mariage en ligne, faire du mariage une procédure simple et désengorger la maire. Et se marier à Paris, peu importe où l'on se trouve dans le monde ».
Qu'on se rassure : ces idées sont restées à l'état de concept ! On attend néanmoins avec impatience le paysage d'idées dévolu au compte agent.

Les bons comptes font les bons amis

La 27ème région insiste sur le fait qu'elle n'est pas un prestataire (elle n'a donc pas de

clients), sa motivation est d'œuvrer à l'intérêt général, en toute indépendance puisque l'une de ses principales sources de financement est constituée par les adhésions des partenaires publics.

Effectivement, la Ville de Paris a récemment adhéré à l'association par délibération du Conseil Municipal des 26,27 et 28 septembre 2016.

La Ville avait auparavant montré son intérêt pour cette association dans le cadre d'une convention relative à l'attribution d'une subvention globale de 170.000 euros, versée en trois ans, qui a fait l'objet d'un vote lors du Conseil Municipal des 4,5,6 et 7 juillet 2016.

Le Canard enchaîné, dans un article du 5 octobre 2016, précise que le président de l'association n'est autre que Christian Paul, député socialiste de la Nièvre, ancien sous-préfet de Château-Chinon. Il relève également que l'une des filles de Christian Paul est chargée de mission au service de presse de la Direction de l'information et de la communication de la Ville.

C'est ainsi que *La 27ème région* garantit son autonomie et sa neutralité.

Du conceptuel au réel

Ce bel emballage ne doit pas faire oublier la fonctionnalité du compte agent ; Il doit en effet permettre aux agents d'effectuer de façon simple leurs démarches en ligne tout en leur proposant un porte-documents électronique.

Le cadrage du projet, d'octobre 2016 à fin janvier 2017 doit être suivi d'une phase de développements jusqu'en décembre 2017, pour aboutir à la mise en place de trois modules successifs (fin 2017, fin 2018 et fin 2019).

Si l'UNSA est favorable au principe de facilitation numérique, elle appelle à une grande vigilance sur des points moins conceptuels que pratico-pratiques :

- faire un état des lieux de l'accès à l'outil informatique pour l'ensemble des personnels de la Ville,
- prévoir des formations à destination des agents, notamment ceux qui ne maitrisent pas ou peu l'outil informatique,
- faire en sorte que le compte agent soit accessible via tablettes ou smartphone tout en respectant le droit à la déconnexion,
- veiller à la confidentialité des données,
- veiller à ce que le service de proximité assuré par les UGD/SGD demeure au cœur du dispositif ; l'UNSA demande d'ailleurs que soit communiqué l'effectif total des UGD et SGD au 1er janvier 2017.